

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Laboratoire de Chimie

LCH

sous tutelle des
établissements et organismes :

École Normale Supérieure de Lyon - ENS Lyon

Université Claude Bernard Lyon 1 - UCB

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Didier HOUSSIN, président

Au nom du comité d'experts,²

Jean-Yves SAILLARD, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.
Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Laboratoire de Chimie
Acronyme de l'unité :	LCH
Label demandé :	UMR
N° actuel :	5182
Nom du directeur (en 2014-2015) :	M ^{me} Chantal ANDRAUD
Nom du porteur de projet (2016-2020) :	M ^{me} Chantal ANDRAUD

Membres du comité d'experts

Président :	M. Jean-Yves SAILLARD, Université de Rennes 1
Experts :	M. Bruno BUREAU, Université de Rennes 1 (représentant du CNU)
	M. Franck DENAT, Université de Bourgogne
	M. Philippe GROS, CNRS
	M. Philippe LESOT, CNRS (représentant du CoNRS)
Délégué scientifique représentant du HCERES :	
	M. Philippe HAPIOT

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Daniel BORGIS, CNRS INC

M. Sergio CILIBERTO, ENS-Lyon

M^{me} Christine DETREZ, ENS-Lyon

M. Philippe DUGOURD, UCBL

M. Frédéric FAURE, CNRS - Délégation Rhône-Auvergne

M. Jean-Marc LANCELIN (directeur de l'École Doctorale Chimie de Lyon n°ED 206)

M^{me} Claire-Marie PRADIER, CNRS INC

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Le Laboratoire de Chimie (LCH) de l'ENS-Lyon (UMR CNRS-ENS Lyon-UCBL) existe depuis janvier 2003 et résulte de la fusion de deux unités de chimie (Laboratoire de Stéréochimie et Interactions Moléculaires et Laboratoire de Chimie théorique) auxquelles s'est jointe à la même période l'équipe Matériaux hybrides. Il regroupe sur un même site (4 bâtiments proches) de l'ENS-Lyon la quasi-totalité des chimistes de l'ENS-Lyon, ainsi que quelques enseignants-chercheurs de l'UCBL. Initialement composé de 7 équipes, en 2011 le LCH s'est structuré en 3 axes de recherches en 2011 :

- Chimie Théorique ;
- Chimie Organique et Matériaux Structurés (composé de 2 équipes) ;
- Matériaux Fonctionnels et Photonique (composé de 4 équipes).

L'effectif global du LCH (juin 2013) est de 56 personnes, dont 40 permanents en juin 2014. Ses thématiques recouvrent un large spectre thématique (Sections 12, 13, 14 et 15 du CNRS, Sections 31, 32 et 33 du CNU). Le LCH est membre d'une structure fédérative intitulée Institut de Chimie de Lyon (ICL) qui regroupe l'ensemble des unités de chimie de la COMUE lyonnaise.

Équipe de direction

L'équipe de direction est composée d'une directrice assistée d'un conseil de direction constitué de deux représentants de chacun des trois axes de recherche. Un Conseil de Laboratoire statutaire est réuni environ 4 fois par ans.

Nomenclature HCERES

ST4 - Chimie.

Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	14	15
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	14	14
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	9	11
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	3	4
N5 : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	12	10
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	4	2
TOTAL N1 à N6	56	56

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
Doctorants	34	
Thèses soutenues	46	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	45	
Nombre d'HDR soutenues	5	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	19	20

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

Le LCH est une unité de chimie de 40 permanents, structurée en 3 axes clairement identifiés. La production scientifique est globalement excellente tant du point de vue quantitatif que qualitatif. Cela se traduit par une très forte reconnaissance internationale. Le bilan valorisation est aussi excellent (19 brevets déposés dont 3 licences, création d'une start-up). Le nombre important de thèses soutenues (45) témoigne de la qualité de la formation par la recherche dispensée dans l'unité. Au cours de la dernière période contractuelle, de nombreux mouvements de personnels ont eu lieu, traduisant le dynamisme et l'attractivité de l'unité et permettant l'émergence de nouvelles thématiques. Le projet scientifique est dans la continuité des activités actuelles, avec une prise de risque en moyenne modérée.

Points forts et possibilités liées au contexte

- La production scientifique est excellente ;
- Le rayonnement international est remarquable ;
- L'unité entretient de fortes interactions avec le milieu socio-économique ;
- L'unité attire beaucoup d'étudiants de qualité ;
- L'unité est très performante quant à sa réussite aux appels à projets ;
- L'unité a développé une excellente politique de mise en place et d'accès à des d'instrumentations de qualité.

Points faibles et risques liés au contexte

- L'unité a récemment subi une diminution notable de son potentiel en ressources humaines, notamment dans les axes 1 et 2 ;
- La réorganisation (déjà en cours) de l'installation de l'ensemble de l'unité et de ses équipements dans un seul bâtiment, et qui devrait être terminée au plus tôt en 2018, est source d'inquiétude quant à la désorganisation de l'activité de recherche et à la baisse de production scientifique attendue ;
- La communication interne est imparfaite.

Recommandations

- L'unité doit s'efforcer de maintenir son potentiel humain au même niveau que celui de l'ancien contrat ;
- La communication entre la structure de direction et l'ensemble des personnels doit être renforcée ;
- Il faut également renforcer l'animation inter-axe.